



AVAP

Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

PÉRIMÈTRE DES SOUS-ZONES ET SECTEURS et leurs végétations remarquables

PLAN 02 ÉCHELLE 1/25000<sup>ème</sup>




CHARGES D'ÉTUDES - MICHÈLE BOURGEOIS - PHILIPPE LELÈVRE ARCHITECTES - FANNY CASSANI PAYSAGISTE

LÉGENDE

Sous-zones et secteurs de l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine

- Z1
- Z2
- Z3
- Z4
- Z5S1-Z5S2
- Monuments historiques classés ou inscrits
- Parcs arborés
- vignes ou vergers
- Arbres ou alignements d'arbres remarquables
- Haies champêtres à entretenir et conserver
- Point de vue remarquable, lointain



BAS DE CARTE: VOIR CI-CONTRE

